

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois — — — 10 — — — 13 —
Trois mois — — — 5 — 25 — — — 7 — 50 —

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.
4 — 35 — — — Express.
3 — 36 — — — matin, Poste.
9 — 04 — — — Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin, Express.
11 — 25 — — — Omnibus.
5 — 31 — — — soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — — — Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.
7 — 52 — — — Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal . . . 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFITTE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la France :

Les objections que nous avons faites hier sur l'article publié par la Gazette nationale, de Berlin, quant à l'étendue et la portée de la convention passée, à propos des affaires de Pologne, entre la Prusse et la Russie, sont pleinement confirmées aujourd'hui par le texte de la déclaration de M. de Bismark à ce sujet.

Le gouvernement prussien considère que le mouvement polonais qui, d'abord, paraissait n'être qu'une insurrection partielle et ayant un caractère purement révolutionnaire, a pris au contraire des proportions de nature à appeler l'attention des puissances immédiatement intéressées dans cette grave question.

Selon M. de Bismark, on doit penser que ce mouvement met en péril sérieux l'état territorial de la Prusse, ou tout au moins ses intérêts et sa sûreté; et il résulte de ces considérations que le gouvernement a le devoir et le droit de s'opposer à ce mouvement sans attendre que les difficultés qu'il va susciter aient pris de trop vastes proportions.

L'insurrection, dit le ministre, et c'est là, à notre avis, le plus grave symptôme de l'importance du mouvement polonais, « bien qu'actuellement elle ne soit dirigée que contre le gouvernement russe, si même elle n'est pas définitivement victorieuse, exercera pendant sa durée une action sur les intérêts politiques prussiens. » Le cabinet est, d'ailleurs, renseigné sur les efforts tentés en vue du soulèvement des populations du duché de

Posen. En conséquence, le gouvernement est décidé à faire son devoir et à rétablir la tranquillité partout où elle pourra être compromise.

Telles sont les déclarations du ministre, et l'on remarquera qu'il ne s'explique pas catégoriquement sur la question de savoir si la convention prusso-russe comporte la condition d'une intervention directe et immédiate, même si le mouvement n'a pour effet que d'attaquer la Russie.

Il faut cependant reconnaître que ce langage laisse supposer un semblable projet, et que si l'intention de la Prusse eût été de se borner à une action purement défensive, le gouvernement l'eût très-nettement déclaré. On ne saurait d'ailleurs admettre, à notre avis du moins, l'existence d'une convention entre la Prusse et la Russie qui n'aurait pas pour objet une intervention de la première de ces puissances en faveur de la seconde. Pour réprimer un mouvement dans ses États, la Prusse n'aurait eu besoin d'aucun acte ni d'aucun traité avec un pouvoir étranger.

Nous lisons d'ailleurs, dans le Journal de Posen, du 11 février, une correspondance annonçant, comme un fait réalisé, l'intervention qui fait en ce moment l'objet des préoccupations universelles.

« Je viens d'apprendre d'une source digne de foi que, conformément à la convention conclue avec la Russie par le général d'Alvensleben, deux corps d'armées prussiens, qui se concentrent et se complètent dans ce moment, vont entrer en Pologne. Cette intervention prochaine doit avoir été notifiée aujourd'hui officiellement aux grandes puissances. »

Cette détermination qui, selon le Monde,

pourrait gravement compromettre la paix de l'Europe, aurait été combattue, d'après le Journal de Posen, par notre ambassadeur à Berlin, tandis que celui de la cour de Vienne aurait fait des réserves, en vue de déclarations et de décisions ultérieures.

Quant aux nouvelles apportées par la télégraphie, elles n'ont pas plus aujourd'hui que les jours précédents, un caractère de sûreté tel qu'on les puisse accepter sans réserves. Dans les engagements partiels qui ont lieu sur divers points, les troupes russes peuvent être refoulées et battues, mais elles reviennent plus nombreuses comme à Swiertokrzyze ou Langiewicz, après avoir battu un corps russe, a été obligé de s'enfoncer ensuite dans les forêts.

D'un autre côté, un télégramme de Breslau assure que le gouvernement russe a étendu aux deux provinces de la Podolie et de la Volhynie la mesure du recrutement. Cet acte, qui aurait tout d'abord pour effet d'assimiler ces deux provinces aux provinces polonaises, bien qu'elles fissent partie intégrante de l'empire russe avant le traité de partage, ne laisse pas de donner à la situation générale un plus frappant caractère de gravité.

Nous terminerons cette rapide revue des faits qui s'accomplissent au nord de l'Europe, en mentionnant les réflexions de la Gazette nationale, de Berlin, qui annonce que le nombre des insurgés croît de jour en jour, et qu'à Varsovie même, la situation en est arrivée à ce point que les familles des officiers russes se sont retirées à la citadelle, tandis que la garnison est sans cesse sur le qui-vive. On s'attendait à un mouvement pour le 15 de ce mois.

Nous avons manifesté l'espoir que le gouvernement du roi Guillaume réfléchirait avant de pousser plus avant dans la voie des procédés violents à l'égard de la Pologne. Une nouvelle dépêche de Berlin, nous permet de croire qu'il en est déjà à hésiter. Interpellé par MM. Carlowitz et Schultze, au nom de cent soixante-dix membres de la fraction libérale de la chambre des députés, dans la séance du 18, M. de Bismark a refusé d'abord de répondre; mais dans la suite de la discussion, il s'est décidé à déclarer que le gouvernement ne suivait pas une politique russe; qu'il n'était arrivé aucune remontrance de la part des gouvernements étrangers, et que les dépêches du Czar faisant allusion à des actes d'intervention étaient apocryphes.

Ces déclarations déplorables peuvent bien n'être formulées que pour gagner du temps, ce qui nous porterait à ne les accueillir que sous bénéfice d'inventaire. Reconnaissons toutefois, qu'elles indiquent en tout cas un temps d'arrêt sinon un mouvement de recul. C'est déjà beaucoup, lorsqu'on a été sur le point de commettre une folie.

Un autre symptôme d'apaisement et de réflexion doit être signalé. La Gazette du Nord, nie dans son dernier numéro que la convention conclue entre la Russie et la Prusse se rapporte à la coopération militaire de celle-ci, bien qu'une circulaire adressée par le préfet de police de Breslau aux journaux de la province, les engage à ne plus publier des renseignements sur les positions et les mouvements des troupes prussiennes dans la province de Posen, « que ces troupes soient destinées à couvrir les frontières ou à coopérer à l'étranger. »

FEUILLETON.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE.

(Suite.)

Une fête parut, précantonneuse, inquiète, avide.

Puis, le corps s'avança, rampant comme un serpent.

C'était un soldat du bataillon d'Afrique, c'était un drôle qui paraissait n'en être pas à son coup d'essai, c'était un voleur.

Répetons-le une fois encore pour l'honneur de l'armée française: ce bataillon avait été formé d'éléments impurs, et pour la plupart, étrangers. Il s'y trouvait même des forçats; on en vit les preuves sur plus d'une épaule, lorsque plus tard, tant sur le radeau que sur la côte, les baign furent ordonnés comme salubrité générale.

« A cela, quoi d'étonnant? La désorganisation militaire était alors à son comble; c'était un ramassis hétérogène qu'on envoyait au Sénégal, ce n'était point un régiment français. »

Il s'y trouvait cependant de braves officiers et d'honnêtes soldats, assurément dignes d'un autre entourage.

Ceci bien posé, continuons.

Le voleur s'inclina sous la tente avec les allures de chat. En quelques tours de main, il dévalisa complètement la famille d'Esparville. Châles, mouchoirs, foulards, il emporta tout, il ne respecta pas même la pauvre petite croix d'argent, ce talisman sacré d'une mère qui, peut-être, attachait à sa conservation l'espérance du salut de ses enfants.

Puis, sans que personne se fût réveillé, (car le sommeil de Marie elle-même était devenu profond), il ressortit comme il était entré, et rejoignit deux de ses acolytes qui faisaient le guet aux alentours de la tente.

— Eh bien?... demanda l'un d'eux.

— Bonne pêche! annonça triomphalement le farron.

— Allons là-bas partager le poisson, dit le troisième.

Quelques minutes après, les parts étaient faites et subtilement cachées.

— A présent, reprit le voleur, nous aurons de quoi pour trafiquer avec les naturels du pays, si, comme on le prétend, ils échangent contre du biblot des provisions solides et liquides.

— C'est certain, affirma l'un de ses compagnons;

n'avez-vous pas vu comment ont fait les camarades?..

— Nous voici maintenant en fonds, ainsi qu'eux, conclut le troisième, dormons.

Effectivement, lors de l'abandon de la frégate, et plus tard, lors de l'échouement des trois embarcations, tous ceux qui ne pillaient pas avaient été pillés. Durant cette première halte, on prit le peu qu'il restait à prendre.

Rien n'était plus facile, d'ailleurs: tout le monde dormait.

Les vedettes elles-mêmes avaient fini par succomber au sommeil.

Le lieutenant Espiau, que le sentiment de son devoir réveilla le premier, s'en aperçut, et sans rien dire, avec l'élève de marine qui s'était trouvé dans la yole, alla prendre la place des sentinelles.

Mais, comme le poste de l'intérieur était plus dangereux, il le garda pour lui.

C'était de ce côté que pouvaient venir les Maures. Fort heureusement, le brave officier ne vit rien.

Pendant une heure il en fut de même de l'élève de marine.

Mais au moment où le soleil commençait à décliner à l'horizon, il donna tout-à-coup l'alarme.

Quel que fût le repos parmi les naufragés, la crainte était tellement au fond des cœurs, qu'en un instant tout le monde était debout.

Une caravane assez nombreuse s'avancit du côté du nord le long de la mer.

— Étaient-ce les Maures?... Allait-il falloir combattre?

Chacun s'arma comme il put.

Mais les appréhensions se changèrent presque aussitôt en cris de bonne venue.

C'étaient les gens du canot qui, quelques heures avant la chaloupe, s'étaient jetés à la côte.

Depuis ce temps, les malheureux marchaient au grand soleil, et comme personne d'entre eux ne possédait le secret des sources existantes sous certaines couches de sable, depuis ce temps, ils n'avaient pas bu.

On s'empressa de les conduire dans les trous déjà creusés, et, s'accroupissant tous alentour avec une précipitation insensée, ils se gonflèrent avidement d'un bourbeux liquide, puis, épuisés de lassitude, ils s'endormirent à leur tour.

D'un autre côté, la famille d'Esparville s'était réveillée.

Du premier regard, la pieuse mère avait cherché

Le parti féodal, ainsi que le témoigne le langage de la *Gazette de la Croix* qui pousse plus que jamais à l'intervention, est le principal empêchement au retour que nous souhaitons des ministres de Berlin vers les idées sages et modérées. Ce parti veut à tout prix une diversion aux embarras intérieurs et constitutionnels qui le menacent, dût-il pousser la Prusse dans les aventures les plus hasardées, et son influence est grande encore à la Cour. Un acte éclatant de la chambre des députés prussiens peut seul le tenir en échec, et les dépêches nous le font prévoir.

Les fractions libérales de la chambre doivent déclarer, dit-on, que « l'intérêt de la Prusse exige qu'elle ne favorise ni les russes ni les polonais, et qu'aucun corps des deux adversaires ne doit pénétrer sur le territoire prussien sans être désarmé. »

Cette manifestation de l'opinion des représentants de la Prusse appuyée par des conseils du dehors, est de nature à avoir des conséquences décisives. — Havas.

Des lettres de Pologne, adressées à Berlin, disent que les insurgés ont reçu de leurs chefs l'ordre d'éviter provisoirement tout engagement avec les troupes; le signal d'une action générale ne serait donné que lorsque tous les préparatifs de l'insurrection seraient terminés.

Les lettres de St-Petersbourg annoncent d'autre part l'envoi de renforts considérables dans le royaume de Pologne. — Havas.

Le 15 février, si redouté, qu'on désignait comme le jour de l'insurrection de Varsovie, s'est passé très tranquillement à l'exception de quelques rassemblements sans importance. Néanmoins, toute la garnison de Varsovie fut tenue sur pied. On avait répandu le bruit qu'une grande masse d'hommes était réunie devant le château royal où réside le grand-duc Constantin.

Par suite, l'escadron de dragons, 1 escadron de gendarmerie, 1 détachement d'infanterie et 3 pièces se rangèrent autour du château. Dans le palais voisin du primat, un fort détachement d'infanterie se mit en ordre de bataille. Des aides de camp et des cosaques passaient au grand galop, de nombreuses patrouilles parcouraient les rues. Cependant on ne voyait que des promeneurs étonnés de tout cet attirail militaire. Pendant ce temps une scène de désordre se passait dans un autre quartier de la ville, dans la rue Nalewka.

Un cosaque ivre s'était approprié un hareng dans un cabaret. La marchande le poursuivait en réclamant le paiement; soudain, quelques gamins crièrent: on pile! A l'instant, toutes les boutiques se fermèrent et la rue Longue, toute voisine, où se trouve l'ancien arsenal, aujourd'hui prison d'État, fut occupée par de la cavalerie. Un second détachement de cavalerie arriva au galop. Mais il ne

trouva qu'une population inoffensive, qui voulait voir si les cosaques pillaient en effet.

Cependant ces faits avaient causé une agitation générale; on disait que les insurgés arrivaient et des groupes assez nombreux se formaient partout. La police crut alors que l'insurrection allait éclater en effet; elle fit fermer tous les cafés, cabarets, etc. Enfin, après une heure d'attente, la situation s'éclaircit; on vit qu'il n'y avait rien de sérieux; les troupes rentrèrent dans les casernes, et à 3 heures, la ville avait repris la sombre physionomie qui lui est habituelle.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui qu'un combat avait été livré à Czenstochau. On dit que Léon Frankowski, qui a été fait prisonnier, a été trahi par son camarade Zdanowitz. Ce dernier, ancien bourgmestre, destitué deux fois pour malversation, avait su gagner la confiance du comité national, et on lui avait même donné un commandement. Il s'entendit avec général Chraszew, commandant du rayon militaire de Lublin, et se livra lui-même avec ses camarades aux troupes.

On dit aujourd'hui que le jour de l'insurrection de Varsovie est fixé au 17 ou au 18, et que 1,000 jeunes gens ont prêté le serment révolutionnaire et ont promis de coopérer au mouvement. (*Gazette nationale.*)

On lit dans la *Nation*:

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre; les Anglais sont passés maîtres à cet égard, et l'on excelle, de l'autre côté du détroit, à dénaturer les questions. C'est ainsi qu'un honorable membre des Communes, M. Buxton, déclare qu'il appellera l'attention du Parlement sur l'achat fait en Egypte par l'Empereur, d'un régiment nègre envoyé au Mexique!

Est-il possible, nous le demandons, de faire preuve d'autant de mauvaise foi ou d'une aussi grande ignorance?

Les noirs que la France a pris à sa solde, après une convention librement consentie, seront traités comme nos propres soldats, et ils sont certains de ne pas périr sous le fouet comme les malheureux cipayes au service de la philanthropie Angleterre.

On nous écrit de Londres qu'un député catholique irlandais doit faire prochainement au Parlement anglais une interpellation en faveur de la Pologne, et demander que le cabinet britannique cherche à s'entendre, sur cette question, avec la France.

On assure que les ministres acceptent la discussion qui donnera lieu à de très-longues développements. (*Idem.*)

Nous apprenons que l'Autriche, invitée il y a quelque temps par les cours de Russie et de Prusse à prendre part aux délibérations qui allaient s'ouvrir pour arriver à une triple con-

vention en vue des affaires de Pologne, déclarera qu'elle voulait rester étrangère à cette convention.

Le cabinet de Vienne ajouta, dit-on, qu'il était sans crainte sur la Gallicie, et que la tranquillité n'y serait pas troublée.

Nous savons de source certaine que la ligne suivie par le cabinet de Vienne lui a été tracée par l'opinion publique qui, en Autriche, en ce qui concerne le conflit russo-polonais, est favorable au principe de non-intervention.

Le parti garibaldien a fait élire, comme député de Palerme, M. Laurent Baubaudi, dont le programme est des plus avancés, et revendique Rome et Venise, Nice et Savoie.

Trois membres de la société des *Poignardeurs*, à Palerme, ont été condamnés à mort. (*Idem.*)

Une correspondance particulière de Raguse annonce que la frégate russe *Asiaba*, chargée d'armes de précision, est entrée dans les eaux de Cattaro, et qu'à la faveur de la nuit, elle a pu débarquer une grande partie de son chargement sur divers points de la côte. L'équipage se composait de 450 marins et 50 officiers. Les Monténégrins étaient prévenus et ont favorisé le débarquement tout le long de la frontière de Castelnuova à Cattaro, ainsi qu'à Spizza. (*Idem.*)

On lit dans la *Nation*:

Deux journaux ont annoncé que le cabinet de Washington aurait répondu, à la dépêche de M. Drouyn de Lhuys et aux propositions de la France, qu'il subordonnerait son adhésion aux offres de médiation du cabinet des Tuileries au résultat des opérations militaires actuellement en cours d'exécution.

Cette nouvelle est au moins prématurée, attendu qu'à la date du départ du steamer qui aurait pu apporter en Europe la réponse du cabinet de Washington, notre ministre plénipotentiaire, M. Mercier, n'avait pas encore donné communication à M. Seward de la dépêche de M. Drouyn de Lhuys.

On mande de New-York, 7 février,

On dit que le général Butler est nommé secrétaire d'État au département de la guerre.

Les confédérés ont annoncé que le port de Galveston (Texas) était ouvert au commerce de toutes les nations. Le commodore fédéral a publié une proclamation contre cet acte.

La prise d'Oreta n'est pas confirmée.

On croit que les Fédéraux feront de grands efforts pour s'emparer rapidement de Charleston.

Le bruit court que l'attaque de Savannah a commencé.

L'expédition de Banks pour Port-Hudson a été ajournée, faute de force suffisantes. (*Havas.*)

Le *Morning Post* publie la lettre suivante, écrite par un Mexicain, témoin oculaire du bombardement d'Acapulco:

Acapulco, 27 janvier.

Le 10 de ce mois, entre 8 et 9 heures du matin, la flotte française est arrivée devant la ville, le *Diamant* remorquant la *Galatée*, et la *Pallas* remorquant la *Cornélie*. A 9 heures juste, les forts Hornos, Cameron, Orifo et Candelaria ouvrirent en même temps le feu. Ce dernier fort n'avait que des pièces de 12 et d'autres plus petites.

Le fort Alvarez a ouvert le feu également, mais presque aucun des forts n'avait d'assez grosses pièces pour atteindre l'escadre française. Les canons du fort Grifo et du fort Hornos furent presque immédiatement réduits au silence; ils furent démontés par les boulets de l'ennemi qui arrivaient sur eux en pluie régulière, peut-être aussi les affûts des canons de ces forts étaient-ils trop vieux. Le fort Cameron, qui est à l'entrée du port, est celui qui a le plus tiré.

Le fort Candelaria a également envoyé beaucoup de boulets. Il paraît que la *Pallas* a été trouée juste au-dessus de sa ligne de flottaison par un boulet tiré du Cameron, et que ce vaisseau a été sérieusement endommagé. Le fort Candelaria n'avait qu'un canon. Le vaisseau des Etats-Unis *Savanac*, à l'ancre dans un coin de Tambuco, l'observait, et les Américains ont pu admirer le courage et la bravoure de nos soldats. Ceci se passait le 10. Le 11 et le 12, la *Pallas* seule continua à bombarder le fort Alvarez.

Le fort répondit par quelques boulets, mais aucun d'eux n'atteignit l'ennemi, bien que ce fût avec nos meilleurs canons. La *Pallas* continua à nous envoyer des bombes pendant trois jours. Ce vaisseau a tiré 1,300 coups jusqu'au 12 au soir, alors que la flotte toute entière a quitté la rade, se dirigeant vers Manzanilla et Mazatlan, sans avoir rien obtenu de ce qu'elle demandait. Nous avons eu huit soldats tués et quelques blessés.

COMPAGNIE FRANÇAISE

DES COTONS ALGÉRIENS

(Société anonyme)

Créée par acte passé devant M. Philéas VASSAL et son collègue, notaires à Paris.

CAPITAL SOCIAL:

VINGT-CINQ MILLIONS DE FRANCS

Divisé en 4 séries

De 12,500 actions de 500 fr. chacune.

Emission de 25,000 actions formant les deux premières séries.

La Compagnie Française des cotons algériens en dehors du but national qu'elle se propose et qui lui a valu les encouragements de l'administration supérieure, réunit toutes les conditions d'un placement exceptionnel:

1° Elle offre la sécurité absolue du gage, son

le crucifix, et ne le retrouvant plus:

— Mes enfants! s'était-elle écriée avec un profond désespoir, mes pauvres enfants! préparons-nous à de grandes douleurs. Le saint talisman qui seul nous protégeait encore n'est plus avec nous.

On s'aperçut ensuite de la disparition de tous les autres objets enlevés, de tout l'argent que M. d'Esparville avait pu conserver jusqu'alors.

Mais qu'était-ce que tous ces malheurs, auprès de la perte de la croix sacrée.

A partir de ce moment, le courage de la pauvre mère commença de faiblir. Devant de plus grandes souffrances, son esprit ne devait pas tarder à s'altérer complètement, c'était certain.

Le marquis de Torellas survint; on lui dit tout.

Il fit un grand étalage de condoléances; mais au demeurant, à travers ce masque hypocrite, il était facile de lire sur son visage une sorte de satisfaction intérieure. Il regarda Marie d'Esparville avec un sourire étrange.

Arrivèrent ensuite l'élève de marine et le lieutenant Espiau.

L'indignation de ces deux braves soldats fut franche et complète.

Ils réunirent à l'instant tous les hommes placés

sous leurs ordres et dénoncèrent hautement le larcin, qui, dans des circonstances aussi graves, devenait un véritable crime.

Personne ne rougit.

Le lieutenant éclata en menaces terribles.

Personne ne trembla.

L'élève de marine prit la parole à son tour.

Avec la magique chaleur de la jeunesse, il peignit la position de l'intéressante famille qu'on avait si odieusement dépouillée, le courage si touchant des trois sœurs, la douleur de la pauvre mère. Il ne menaça pas de châtiments disciplinaires, il en appela simplement à la justice de Dieu.

Une certaine émotion se manifesta sur le visage de l'un des trois bandits, mais elle ne se trahit encore qu'aux seuls yeux de ses complices.

Cependant, c'était un commencement de remords.

Quelques instants après cette scène, l'élève de marine fit la distribution du biscuit.

Mais la ration dut être si petite, qu'au lieu de satisfaire la faim elle sembla l'accroître encore.

En revanche, on s'abreuva longuement aux réservoirs souterrains.

Mais, par l'abus même qu'on en faisait, l'eau commençait à devenir singulièrement trouble.

Dans les crises les plus affreuses où se trouvent mêlés des Français, il se rencontre toujours un loustic pour plaisanter ou le péril ou la douleur.

— Tant mieux! ricana quelqu'un. Il y a là-dedans à boire et à manger... C'est un repas complet.

La journée se termina donc mieux qu'elle n'avait commencé. Le soleil, en s'abaissant à l'horizon perdait quelque peu de son incandescence; un semblant de brise soufflait de la mer; c'était le moment où jamais de se remettre en route.

Matelots et soldats ne tardèrent pas à le demander hautement.

Ils étaient reposés, en eux renaissait l'impatience, bien facile à comprendre, de se rapprocher au plus vite du Sénégal.

L'élève de marine vint annoncer ces dispositions au lieutenant Espiau, qui se trouvait en ce moment sous la tente de M. d'Esparville.

Aux premiers mots de départ, Lucie se releva et s'écria avec effroi:

— Et M. Kummer?

Il n'était pas besoin de ce nom pour faire souvenir le lieutenant Espiau.

Calmant de la main la jeune fille, il répondit à l'élève de marine:

— J'ai promis de ne pas partir avant le lever de la lune, nous attendrons jusque-là.

Cette décision fut reportée aux plus impatients; ils murmurèrent.

Les trois sœurs, tandis que le lieutenant continuait l'entretien avec leur père, s'avancèrent un instant jusqu'à l'entrée de la tente.

Le soleil déclina rapidement, ses rayons obliques commençaient à enflammer les cimes monticuleuses du désert. A l'occident, déjà le ciel était en feu.

Soldats et matelots étaient étendus ça et là, les derniers venus sommeillaient encore, les autres accroupis presque tous ensemble et paraissant compléter quelque trame.

— Regardez-donc... regardez là-bas! murmura tout-à-coup Denise.

Et, du regard plus encore que du doigt, elle montra Torellas qui venait de déboucher entre deux mamelons sablonneux, presque à l'autre extrémité de la petite plaine.

Le marquis s'avança vers le groupe principal des mécontents, les écouta d'abord, puis à son tour leur parla.

D'aussi loin; les jeunes filles ne pouvaient entendre, mais elles remarquèrent que, bien loin de cal-

capital devant toujours être représenté par des valeurs immobilières indiscutables;

2° Les revenus de son exploitation lui assurent des dividendes importants; 110/0 environ pour les cultures cotonnières seules;

3° La mise en produit de ses terres aura pour effet certain l'accroissement considérable de leur valeur.

CONSIDÉRATION PARTICULIÈRE.

La Compagnie est mise purement et simplement aux lieux et places des fondateurs qui ne recevront, pour leur intervention, que le remboursement de leurs frais et dépenses justifiés.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

La souscription sera close dès que les 25,000 actions formant la première émission auront été souscrites.

Les souscriptions reçues le dernier jour seront seules soumises à une réduction proportionnelle.

Les versements auront lieu de la façon suivante :

100 francs en souscrivant ;
150 francs à la répartition, et le surplus au fur et à mesure des besoins de la Société.

Tout appel ultérieur de fonds devra être annoncé un mois au moins avant l'époque fixée pour le paiement.

Les versements porteront intérêt à 5 0/0 pendant la période des travaux de mise en culture des terres.

Les souscriptions seront reçues chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers de la Compagnie, 50, rue de Provence, à Paris.

On peut verser à leur crédit dans toutes les succursales de la Banque de France et leur adresser les récépissés. (112)

Nouvelles Diverses.

Le prince Alfred s'est embarqué à Naples pour se rendre à Malte, d'où l'on pense qu'il retournera par Gibraltar en Angleterre.

Le *Caradoc* a été retenu dans le port de Gibraltar pour être mis à la disposition du prince.

— UN MIRACLE. Le sieur M..., maréchal-ferrier, demeurant rue Princesse, était impotent par suite d'une paralysie des membres inférieurs. Depuis quelques jours il était victime de différents vols, et à raison de son infirmité il ne pouvait exercer que difficilement une surveillance sur son établissement. Avant-hier, il s'aperçut qu'on lui avait dérobé des fers à cheval qu'il avait déposés en un certain endroit.

Cette découverte lui causa une commotion telle, qu'il fut inondé d'une sueur copieuse et prolongée. Quand cette sueur eut cessé, il reconnut avec étonnement que ses douleurs rhumatismales avaient disparu et qu'il pouvait faire usage de ses jambes. Il semblait que le

sieur M... dût bénir l'événement qui avait amené un pareil résultat; mais il n'en était pas moins affecté du vol de ses fers à cheval, et ce fut pour aller formuler une plainte qu'il fit sa première sortie. (Droit.)

— Depuis quelque temps, le 6 o/o CONSOLIDÉ TURC INTÉRIEUR, se négocie en banque par quantités considérables, sur le marché de Paris. On nous saura gré de donner quelques détails sur un fonds d'Etat qui intéresse vivement les capitalistes; — car il ne rapporte pas moins de 13 o/o aux prix actuels.

L'EMPRUNT 6 o/o TURC 1862, s'élève à 150 millions. Il a été créé pour retirer le papier-monnaie de la circulation, et réorganiser les finances de la Turquie. L'Empire ottoman ayant peu de dette perpétuelle, il peut aisément, comme il l'a toujours fait, payer les intérêts de ses emprunts. La création de la Banque ottomane est, à cet égard, une garantie de plus pour les capitalistes.

Nul fonds d'Etat européen n'est aussi avantageux que le 6 o/o turc 1862, car le prix d'une obligation de 100 livres, produisant 135 fr. d'intérêt annuel, varie de 1,033 fr. 20 c. à 1,083 60. Les coupures de 10 livres valent 115 fr. et rapportent 13 50. Ajoutons à ce revenu considérable la chance d'un remboursement du pair, c'est-à-dire à 2,250 fr. et 225, l'emprunt étant remboursable en 24 ans, par tirage annuel.

Ces avantages expliquent la faveur que l'Emprunt turc consolidé a rencontré auprès des capitalistes européens, les porteurs des obligations ottomanes 1860 (emprunt Mirès), s'empressent d'arbitrer avec les nouvelles obligations, qui leur offrent une plus-value d'intérêt de plus de 7 o/o. Tout porte à croire que l'intérêt de ces deux fonds tendra à se rapprocher dans un temps donné, par suite de l'affermissement du crédit et de l'amélioration des finances ottomanes. Le 6 o/o turc intérieur se capitalisera alors à un prix bien plus élevé que le cours actuel.

A tous les points de vue, sécurité, gros intérêt, plus-value considérable dans l'avenir, l'EMPRUNT 6 o/o TURC CONSOLIDÉ est un placement digne de la plus sérieuse attention.

MM. L. Lauze et C^o, qui ont centralisé à Paris la plus grande partie des négociations en 6 o/o Turc intérieur, se chargent aussi de la négociation des coupures, qui sont payables en mai et novembre. (113)

Chronique Locale.

A l'audience de police correctionnelle d'hier, le Tribunal de Saumur a été appelé à rendre son jugement dans la poursuite dirigée contre M. de Cumont, gérant de l'*Union de l'Ouest*, et contre M. Cahuzac, signataire d'un article inséré dans cette feuille le 1^{er} février dernier.

L'auditoire était fort nombreux, la salle était comble. Étaient présents M. le Procureur général, M. le Sous-Préfet de Saumur, et plusieurs autres notabilités.

La défense a été soutenue par M^r Ferré, avocat du barreau d'Angers. — Les débats de cette affaire ont occupé l'audience depuis midi jusqu'à 4 h. 1/2.

Après un délibéré d'une demi-heure environ, le tribunal a rendu son jugement qui condamne M. de Cumont à 1,000 francs d'amende et M. Cahuzac à 100 francs.

Sans nous préoccuper de cette condamnation devant laquelle il faut s'incliner, nous croyons devoir dire ici que M. de Cumont, en exprimant ses regrets sur la publication de l'article incriminé, avec une noblesse de sentiments, une franchise et une loyauté incontestables, a produit sur l'auditoire une impression qui, en dehors même de ses amis politiques, lui a valu les sympathies de tous, et fait disparaître ainsi toutes les inimitiés que cet article avait dû soulever.

On nous adresse de Varennes, le compte-rendu suivant de la cavalcade de mardi dernier.

Un soleil radieux, un ciel pur, une brise douce comme celle de mai, favorisaient cette fête; la commune de Varennes ressemblait à une grande ville par l'affluence des promeneurs qui circulaient, par le tumulte que l'on entendait devant chaque maison et qui indiquait le concours de nombreuse société qui festoyait pompeusement les fêtes du carnaval.

Après les libations d'usage, chacun des héros de la fête se rendit à son poste. Les Bédouins se rangèrent en colonne serrée pour protéger la marche de la cavalcade. Le char des musiciens se remplit d'habiles artistes qui envoyaient à tous les vents des notes parfois discordantes, mais que le public accueillait avec une oreille bienveillante.

La marine ne pouvait être oubliée par cette jeune population qui chaque jour lutte avec le flot de la Loire ou semble se jouer avec la Naiade de ce fleuve. Cette belle divinité, montée sur son char, souriait gracieusement à la foule et aux jeunes matelots qui, animés pour lui plaire, exécutaient la manœuvre comme de vieux marins qui ont déjà franchi trois ou quatre fois la ligne équatoriale.

Au milieu de tous ces chars, et des autres voitures qui les suivaient, courraient çà et là, bon nombre de jeunes cavaliers qui recueillaient une collecte. Le produit en est fort beau, ce qui témoigne beaucoup en faveur de ces jeunes quêteurs. Aucune gentille dame n'eût voulu refuser son offrande à un gentil damoiseau. Elle savait du reste que le produit serait partagé entre les ouvriers privés de travail par le manque de coton et les pauvres de la commune.

C'est ainsi qu'en France, et en notre région surtout, une occasion de plaisir est tou-

jours une occasion de soulager ceux qui souffrent.

Le lendemain, les jeunes gens de Varennes se sont rendus à Allonnes, où il leur a été fait une réception fort courtoise; puis ils ont regagné leurs pénates en traversant le bourg de Villebernier. Là encore, une foule nombreuse les attendait pour les saluer et leur dire à revoir, au carnaval prochain.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Cracovie, 20 février. — A Miechow, les Polonais étaient, dit-on, commandés par un Français du nom de Rochebrun; il avait organisé un détachement de zouaves, composé d'étudiants de l'université de Cracovie.

Le général Bagration a complètement détruit Ojcow; la population aurait été passée par les armes. Miechow a été brûlé par les Russes et le maire de la ville tué.

Breslau, 20 février. — Les insurgés de Kolin se sont avancés vers Wloclawek (palatinat de Knjavie), sur la ligne de Thorn à Varsovie. La ville s'est insurgée; le combat a été très-vif. La garnison russe s'est retirée après avoir perdu 50 hommes. La perte, du côté des Polonais, a été de 25. — Havas.

CENT MILLE FRANCS A GAGNER POUR 25 C.

Chez les libraires, les débitants de tabac, etc. (de notre ville et de toutes les autres villes de la France), on peut, dès aujourd'hui, se procurer les billets à 25 c. de la *Nouvelle Grande Loterie* qu'annoncent les journaux de Paris, — loterie très-importante (gros lot 100,000 fr.) qui, pour 25 c., fait gagner, parmi ses 275 lots en espèces, un gros lot de 100,000 fr. — Montant total des lots déposés, avant le premier tirage, à la Banque de France, et tirages publics, sous la surveillance de l'Autorité, à Paris, à l'Hôtel de Ville. (114)

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 14 février.

Revue politique de la semaine. — Expédition du Mexique. — Courrier de Paris. — Isthme de Suez. — Causerie dramatique. — Les industries nationales : le peignage mécanique de la laine de la maison Isaac Holden et fils, à Reims et à Roubaix. — La greffe morale (suite et fin). — Démolition du marché et de la rotonde du Temple. — L'ancien cimetière de l'Ouest. — Revue parisienne. — La clef des champs. — Revue financière.

Gravures : Expédition du Mexique : engagement du 6^e escadron du 1^{er} chasseurs d'Afrique avec la cavalerie du général Alvarès, à San-Andrés. — Déroute de la cavalerie du général Alvarès et prise de San-Andrés-Chalchicomula, le 4 décembre 1862. — Isthme de Suez (3 gravures). — Le peignage mécanique de la laine

mer l'effervescence de ces hommes, le langage de l'Espagnol paraissait tout au contraire les enflammer davantage encore.

— On dirait qu'il les excite à ne pas attendre Wilhelm ! fit Lucie avec indignation.

— Oh ! cet homme !... cet homme ! gémit profondément Marie.

Denise n'ajouta rien, mais elle courut parler bas à l'élève de marine qui venait d'entrer sous la tente.

Matelots et soldats paraissaient devoir refuser l'obéissance, ils objectaient la longueur et les périls de la route, la soif et la faim, la préciosité des heures nocturnes et crépusculaires pendant lesquelles seulement la marche était possible. Ils prétendaient que quelques minutes de retard c'était peut-être le salut, la vie de la caravane tout entière.

— C'est juste ! répondait le lieutenant à tous ces arguments indiscutables. C'est parfaitement juste... Mais que voulez-vous, j'ai donné ma parole.

— Il n'y a rien de plus à répondre à nos hommes ?... demanda l'élève de marine.

— Rien de plus.

Et digne de son chef, le jeune aide-de-camp s'apprêtait à ressortir.

Le lieutenant Espiau le rappela.

— Emmanuel, dit-il (l'élève de marine s'appelait Emmanuel), faites leur distribuer une demi-ration de biscuit, et que l'on creuse de nouvelles citernes. Le souper fera prendre patience à nos mutins, et comme ça du moins, peut-être ne vous massacreront-ils pas... Allez !

— Merci, lieutenant !

Et le brave jeune homme s'en fut accomplir son épineuse mission.

Durant quelques secondes, personne n'osa parler sous la tente ; on écoutait.

Un sourd grondement arriva bientôt de la plaine, mais il se brisa presque immédiatement et parut s'éparpiller en murmures divers.

— Emmanuel a réussi, dit le lieutenant, voyez plutôt !... C'est un brave enfant !...

On regarda... c'était vrai.

Une partie des hommes creusait déjà la terre, les autres recevaient tour à tour les quelques parcelles de biscuits qu'Emmanuel lui-même distribuait, précédé d'un matelot porteur du sac.

Ce sac, en dernier lieu, prit le chemin de la tente.

— A notre tour !... dit gaiement le lieutenant Espiau. Soupons.

La part des femmes et des officiers fut identique-

ment la même que celle des matelots et des soldats... environ un dixième de livre.

— Par malheur, le souper ne sera pas long, reprit le lieutenant Espiau, et lorsqu'ils auront fini là-bas, je ne répons plus de rien.

La famille d'Esparville tout entière frissonna, mais seulement Lucie osa hasarder quelques mots.

— Monsieur, dit-elle... oh ! je vous en supplie, ne consentez pas au départ avant le retour de M. Kummer !

— Avant le lever de la lune ! Quel que soit mon désir de vous être agréable, mademoiselle, il m'est impossible de vous répondre autrement que je l'ai fait tout-à-l'heure à d'autres sous la pression de la menace ; je tiendrai ma parole ni plus ni moins !...

— Lieutenant !...

Cette seconde prière allait s'émaner, non-seulement des lèvres de Lucie, mais également de la bouche de ses deux sœurs et de sa mère... voire même des petits frères ; l'excellent Wilhelm s'était fait aimer même des petits enfants !

— Cessez, intervint bravement le père de famille, cessez d'importuner davantage le lieutenant. Il agit en homme d'honneur, qui sait que les forces humaines ont des bornes, que notre route est presque im-

possible, et de quelques milles de plus peuvent dépendre les cinquante existences dont il a la responsabilité devant les hommes et devant Dieu.

— N'effrayez donc pas ces demoiselles, monsieur d'Esparville ! reprit le jeune chef sur un ton non moins sérieux. Voici seulement le soleil qui se couche du reste, et nous avons encore une grande heure à attendre M. Kummer... si toutefois on nous en laisse la permission.

— Comment, monsieur, vous pensez...

— Ecoutez plutôt... et voyez !...

Les clameurs avaient recommencé, mais bien autrement menaçantes que la première fois. Avant même qu'on fût arrivé à l'entrée de la tente, Emmanuel s'y précipitait, les vêtements en désordre et son épée brisée à la main.

— Lieutenant, s'écria-t-il, ils sont en pleine révolte... Vainement j'ai voulu les contenir pas à pas... Ils me suivent... Ils veulent vous parler... Les voici.

— Nous allons les entendre, dit froidement Espiau.

Et, d'un pas calme et tranquille, il s'avança au-devant de l'émeute.

(La suite au prochain numéro.)

dans les provinces polonaises appartenant à la couronne de Frédéric-Guillaume, l'ordre n'aura pas été sérieusement troublé, toute convention du genre de celle que le gouvernement de Berlin vient de conclure avec la Russie, implique une infraction aux règles d'une neutralité sincèrement et loyalement pratiquée. D'ailleurs, l'attitude si différente de l'Autriche, qui, cependant, n'est pas moins intéressée que la Prusse à surveiller le mouvement de la Pologne russe, ne fait que ressortir davantage ce qu'il y a d'anormal et de périlleux dans la politique du cabinet de Berlin. »

On mande de Breslau, le 21 février :

Un troisième bulletin du comité central révolutionnaire vient de paraître. Il y est dit entre autres choses :

Toute la Lithuanie est prête à tenter un grand effort. Elle commencera à agir dès que nos soldats y seront entrés. On recevra bientôt de bonnes nouvelles de la Samogitie et de la Petite-Russie.

Le bulletin dit enfin que la conduite des Russes vis-à-vis des populations inoffensives laisse derrière elle les massacres commis par les Druses du Liban.

La Gazette de la Croix dit que les comités de la noblesse, dans le grand-duché de Posen, sont hostiles à l'insurrection. — Havas.

Les lettres de Rome du 17 disent qu'une enquête a été ouverte sur l'incendie du théâtre Alibert. On soupçonne la malveillance de n'être pas étrangère au sinistre. Les dommages s'élevaient à un demi-million. Le théâtre était assuré. Les soldats français, sous la direction du général de Montebello, ont rivalisé de dévouement avec les Romains pour éteindre le feu. Les maisons contiguës ont été sauvées malgré le vent. En même temps que le théâtre brûlait, le feu éclatait dans les greniers de l'armée pontificale. Malgré tout cela, la fin du carnaval a été assez animée. Le Corso était très-brillant.

Les lettres de Naples constatent des manifestations dans les rues, dans les cafés et les théâtres en faveur de la Pologne; les groupes se sont dispersés sur l'invitation de la force publique. Au théâtre San-Carlo, la direction a fait éteindre le gaz et la salle a été évacuée. Il a été fait trente-deux arrestations à l'occasion de l'affaire du marquis Avitabile. — Havas.

L'Europe, dit une dépêche de Francfort, fait connaître la teneur de la dépêche adressée le 14 février par le cardinal Antonelli à Mgr Chigi, nonce à Paris. Le cardinal rétablit les faits dénaturés par les ministres anglais. Il constate que M. Odo Russel a obtenu une audience qu'il avait sollicitée, mais que le Pape n'avait pas l'intention de réclamer l'hospitalité anglaise. M. Odo Russel essaya, au mois de décembre dernier, de déterminer le Pape à accepter un asile à Malte. Le cardinal Anto-

nelli voit de graves inconvénients à ce que M. Odo Russel continue à traiter les affaires comme diplomate accrédité auprès du Pape. L'abus fait des dépêches de ce personnage dans le parlement anglais ne permet pas de leur conserver un caractère officiel. Le cardinal se déclare donc obligé de cesser toutes relations avec M. Odo Russel. — Havas.

Le gouvernement de Portugal vient de conclure avec la Chine un traité de commerce dont les principales stipulations seraient, nous assure-t-on, conformes à celles du traité de la France avec le même pays.

Il paraît que les bons offices de la France n'ont pas été sans efficacité pour amener ce résultat; et, si nous sommes bien informés, le Portugal aurait fait témoigner sa reconnaissance à notre Gouvernement pour le concours désintéressé qu'il lui a prêté pendant les négociations. (La Nation.)

Des journaux étrangers et français ont annoncé que la Porte avait donné des ordres pour la concentration de forces militaires sur les frontières de la Bosnie, de l'Herzégovine et même de la Serbie.

Nous sommes en mesure d'assurer qu'aucun mouvement de troupes sur ces divers points n'a eu lieu, et que le corps d'armée ottoman réparti à Nissa, à Widdin et sur la frontière serbe, n'a reçu aucun renfort. (Idem.)

On a reçu par Marseille, la nouvelle suivante :

Les lettres de Constantinople du 12 disent que le sultan fait avancer des troupes vers la frontière serbe. On assure que le gouvernement de Salonique a reçu l'ordre de concentrer 50 mille hommes en Albanie. On parle d'une note que le prince Gortschakoff aurait adressée à la Porte et qui accuserait la Turquie d'envoyer secrètement des armes au Caucase.

Constantinople, 20 février. — On assure que l'affaire des armes de Serbie est terminée. La cargaison de salpêtre et de plomb saisie à bord d'un navire sera rendue. Le reste sera l'objet d'indemnités pour lesquelles une note a été adressée au divan par M. Novikoff.

Sanfet-Effendi est nommé mufti et président du grand-conseil; Edem pacha, ministre du commerce; Hadim pacha, ministre de la justice. Ce dernier est remplacé par Raschid pacha dans le commandement du corps d'armée d'Arabie.

Le prince Couza s'est excusé auprès de la Porte, par l'organe de M. Negri, au sujet de la permission du transit donnée pour les armes destinées à la Serbie. — Havas.

Une dépêche de Bucharest annonce que, dans la séance du 20 février, un des principaux signataires du contre-projet d'adresse a essayé de ramener sur le tapis la question de la nomi-

nation d'un prince étranger au trône des Principautés Unies. Cette tentative a soulevé une réprobation bruyante dans la chambre et dans les tribunes. « Pas de prince étranger ! » criaient de toutes parts. La fraction des 52 s'est hâtée de déclarer que le trône n'était pas en jeu et qu'elle était tout disposée à modifier son contre-projet.

Aujourd'hui l'orateur favori du pays, M. Cogañiciano, dans un discours qui a occupé presque toute la séance, a réfuté victorieusement l'œuvre de l'opposition. — Havas.

D'après une lettre de Tampico du 18 février, qui vient de nous être communiquée, la garde des douanes maritimes de cette ville a été confiée au vice-consul français, par délégation du consul, qui a eu à s'entendre avec les vice-consuls d'Espagne et d'Angleterre sur plusieurs points relatifs à des intérêts communs.

Le vice-consul d'Espagne ayant fait une démarche auprès du commandant des troupes juaristes pour obtenir des garanties de sécurité en faveur de ses nationaux et des Mexicains restés dans Tampico, il lui a été répondu qu'on ne pouvait prendre aucun engagement à cet égard. A la suite de cette réponse, tous les Mexicains ont émigré. (La Nation.)

Dans la séance du 19, à la Chambre des communes, lord Palmerston a présenté le projet relatif à la dotation du prince de Galles. La salle, dit le Sun, était remplie, et le noble ministre a pris la parole au milieu des applaudissements.

Voici par quelles paroles lord Palmerston a commencé :

« Je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre, a dit le noble lord, qu'elle a l'honneur de vivre dans une monarchie constitutionnelle. Vous avez fait l'expérience des bienfaits de ce régime, et ils vous paraissent plus grands encore lorsque vous comparez la situation de l'Angleterre à celle des autres pays. (Applaudissements.) Vous voyez à l'est les maux produits par l'arbitraire et à l'ouest la misère et la désolation créées quelquefois par les institutions démocratiques et républicaines. (Vifs applaudissements, sur tous les bancs de l'opposition.)

Nos institutions nous donnent non seulement le bonheur et la dignité, mais encore elles nous mettent à même de jouir de la plus parfaite liberté de la pensée, de la parole et de la plume, situation bien différente de celle des peuples soumis à une autorité despotique ou à la loi de Lynch. Le peuple anglais jouit d'immenses avantages, et il doit remercier de tout cœur le Tout-Puissant qui a daigné lui octroyer ces incomparables bienfaits. C'est à leur règne bienfaisant qu'il doit, après Dieu, ce bonheur inappréciable. Le fils aîné de Sa Majesté va se marier, et je l'espère que ce ma-

riage sera pour lui le bonheur, et qu'il sera la source d'une longue suite de souverains. Il serait à propos de rechercher ce qui a été fait naguère pour les princes de Galles. »

Le ministre, après avoir rappelé les diverses dotations accordées aux princes de Galles à différentes époques, établit le budget du prince actuel qui s'élèverait, tant en raison de ses revenus personnels que de la dotation votée par la Chambre, au chiffre annuel de près de deux cent mille livres sterling, soit 2,500,000 fr.

La Chambre accorde en outre un douaire de 50,000 livres à la princesse de Galles, au cas où elle survivrait à son époux; quant à la princesse Alexandra, il lui est accordé 50,000 livres. Ces diverses dotations sont votées avec un enthousiasme où l'esprit français peut trouver quelque exagération, mais qui démontre une fois de plus le grand sens du peuple anglais. C'est moins, en effet, aux personnes royales qu'à la couronne, à l'institution royale elle-même, que l'Angleterre accorde ce qu'elle juge nécessaire à sa splendeur et à sa durée.

Ces votes n'ont point trouvé d'opposants dans le Parlement. (La Nation.)

Nous lisons dans le Journal d'Indre-et-Loire :

On remet sur le tapis un bruit qui a couru lors du voyage à Paris du roi de Suède. Vous savez qu'on parla alors d'un pacte d'alliance entre la Suède et la France. On dit que les liens qui unissent les deux familles régnantes pourraient bien exercer une grande influence sur la conduite de la Suède à propos de l'intervention prussienne. On assure, en tous cas, que la Suède serait prête à se joindre aux protestations de la France et de l'Angleterre.

On lit dans la Nation :

Le Nord a publié les lignes suivantes : « Nous croyons savoir qu'il y a eu un entretien relativement à la convention prussienne. Dans cet entretien, M. de Goltz aurait essayé de prouver, — ET Y SERAIT PARVENU, — que la convention avait un caractère purement militaire, et n'a été conclue que dans le but de protéger mutuellement les frontières des puissances qui l'ont signée. »

Cette note serait exacte si on en supprimait ces quatre mots :

« ET Y SERAIT PARVENU. »

Nous croyons pouvoir assurer que les arguments de M. de Goltz n'ont pas eu cet effet, et, par suite, que le Nord a été imparfaitement renseigné.

On assure que les forces russes en Pologne vont être portées de 70,000 hommes à 100,000. L'abandon de Varsovie aurait été un moment agité par le conseil de guerre, présidé par le grand-duc Constantin. Aucune décision n'a été prise à cet égard.

Là, ils regardèrent au loin.

Au geste qu'ils firent en se retournant vers la tente, il fut facile de comprendre que ni l'un ni l'autre n'avait aperçu Wilhelm.

La prière redoubla de ferveur.

De temps en temps on regardait vers les deux vedettes attentives.

Rien... rien encore.

L'heure cependant s'écoulait.

Le soleil avait complètement disparu. Au rouge éclat de ses reflets ardents succédaient des teintes cuivrées, violettes et parfois presque noires, qui prétaient au désert un aspect lugubre.

Emmanuel et M. d'Esparville commencèrent à jeter de grands cris au vent.

Rien n'y répondit... toujours rien.

Et la caravane, toute prête à partir, s'allongea sur le sable ainsi qu'un immense serpent.

Le lieutenant Espiau forma la tête, et se tenait debout à l'entrée même de la tente.

Il contemplant les jeunes filles d'un air attentif.

Bientôt les ombres commencèrent singulièrement à bleuir... Puis elles s'argentèrent rapidement... puis enfin le Sahara tout entier resplendit comme inondé tout-à-coup par un gigantesque réflecteur électrique.

C'était le lever de la lune.

— En marche!... commanda le lieutenant Espiau. Un hurrah général lui répondit.

Matelots et soldats commencèrent à défilier devant la tente.

Lorsque la moitié environ eut disparu, le lieutenant Espiau vint prendre la main de M^{lle} d'Esparville, et se plaçant au centre avec elle, il fit signe aux jeunes filles de les suivre.

Ce fut en vain qu'elles tendirent vers lui leurs mains suppliantes.

— Il le faut! répondit tristement ce puritain d'honneur.

Et il passa.

Avant de se mettre en route, Marie, Lucie et Denise se retournèrent.

Emmanuel et M. d'Esparville crièrent encore une fois de toute la force de leurs poumons... puis, sans doute, n'ayant rien vu, rien entendu... ils commencèrent à redescendre dans la plaine.

L'arrière-garde était arrivée devant la tente, les trois sœurs furent contraintes de se mettre en marche à leur tour. Chacune d'elles donna la main à l'un de ses petits frères.

Lucie surtout paraissait abattue.

L'abbé Savinien cherchait vainement à la consoler. On gravit les quelques montées qu'on avait descendues le matin, on aperçut de nouveau la mer.

Elle était calme maintenant; elle ressemblait à une plaine sans fin, à un fantastique miroir d'argent encadré dans l'azur étoilé du ciel.

La caravane bientôt tourna vers le sol en cotoyant le flot.

Lucie songeait aux dangers sans nombre du désert, aux animaux féroces dont il était peuplé, aux Maures et aux nègres qui le traversent et qui sont encore plus féroces que les tigres et que les lions.

Elle songeait enfin à Wilhelm... et, pauvre enfant! elle tremblait.

Au sommet de la dernière éminence, Emmanuel et M. d'Esparville rejoignirent la caravane.

Ils ne prononcèrent pas un mot; leurs regards suffirent à exprimer leur pensée.

— Là... là! sanglota Lucie en indiquant le dernier sommet. Attendez là quelques instants encore... et criez... criez assez fort pour qu'ils vous entendent.

M. d'Esparville allait obéir à ce vœu désespéré.

— Non... dit Emmanuel, non, moi seul... vous êtes brisé de fatigue.

— Mais vous, mon jeune ami...

— Moi, j'ai vingt ans!

— Merci!... lui dit tout bas Denise.

— Je reste avec ce brave jeune homme! s'écria l'abbé Savinien. Soyez sans crainte, mademoiselle Lucie, nous ne reviendrons que lorsqu'il ne sera plus possible de faire autrement.

Il fallut suivre le mouvement de la caravane.

Elle s'avancait au bord même de l'Océan, sur un sable dans lequel le pied s'enfonçait presque à chaque pas.

Que de fatigues, que de douleurs, il était facile d'entrevoir déjà!

Au bout d'une heure, ni l'abbé Savinien ni l'élevé de marine n'étaient encore de retour.

Sur la prière de M. d'Esparville, le lieutenant Espiau commanda une halte de quelques instants.

Toutes les voix se réunirent en formidables cris. — Jamais de réponse.

On se remit en marche... Il le fallait.

Emmanuel et l'abbé Savinien étaient abandonnés aussi dans le désert.

Vainement le lieutenant Espiau s'efforça de persuader à la famille d'Esparville que ses trois amis rejoindraient dès le lendemain la caravane.

Vainement le père et la mère répétèrent à leurs

L'insurrection polonaise grandit chaque jour. A mesure que l'enthousiasme augmente parmi les populations révoltées, des hésitations semblent se produire dans les rangs de l'armée russe. Si nos informations sont exactes, un corps de 12,000 Russes, dont l'esprit n'était pas sûr, aurait dû être arrêté dans sa marche sur la Pologne et remplacé par des régiments de cosaques.

On assure qu'une pétition en faveur de la Pologne va être adressée au Sénat.

Cette pétition, rédigée par des hommes considérables, donnera lieu à une discussion approfondie dans laquelle le gouvernement français fera, dit-on, connaître son opinion sur cette grave et importante question. (France.)

COMPAGNIE FRANÇAISE
DES COTONS ALGÉRIENS
(Société anonyme)

Créée par acte passé devant M^{rs} Phileas VASSAL et son collègue, notaires à Paris.

CAPITAL SOCIAL :

VINGT-CINQ MILLIONS DE FRANCS

Divisé en 4 séries

De 12,500 actions de 500 fr. chacune.

Emission de 25,000 actions formant les deux premières séries.

La Compagnie Française des cotons algériens en dehors du but national qu'elle se propose et qui lui a valu les encouragements de l'administration supérieure, réunit toutes les conditions d'un placement exceptionnel :

1° Elle offre la sécurité absolue du gage, son capital devant toujours être représenté par des valeurs immobilières indiscutables ;

2° Les revenus de son exploitation lui assurent des dividendes importants ; 11/0 0 environ pour les cultures cotonnières seules ;

3° La mise en produit de ses terres aura pour effet certain l'accroissement considérable de leur valeur.

CONSIDÉRATION PARTICULIÈRE.

La Compagnie est mise purement et simplement aux lieux et place des fondateurs qui ne recevront, pour leur intervention, que le remboursement de leurs frais et dépenses justifiés.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

La souscription sera close dès que les 25,000 actions formant la première émission auront été souscrites.

Les souscriptions reçues le dernier jour seront seules soumises à une réduction proportionnelle.

Les versements auront lieu de la façon suivante :

100 francs en souscrivant ;

150 francs à la répartition, et le surplus au fur et à mesure des besoins de la Société.

Tout appel ultérieur de fonds devra être annoncé un mois au moins avant l'époque fixée pour le paiement.

filles que Wilhelm n'était pas tout-à-fait étranger à cette côte inhospitalière... qu'il rejoindrait sans aucun doute ceux qui s'étaient dévoués pour lui... qu'ils seraient trois maintenant pour se défendre.

Marie, Lucie et Denise avaient l'âme pleine d'espérance et de deuil.

Elles s'étaient rapprochées comme font instinctivement les colombes à l'approche de l'orage.

Près-que en même temps, chacune d'elles avait dit aux deux autres :

— Nous pouvons nous donner la main, mes sœurs, nous sommes maintenant toutes les trois aussi malheureuses.

Il existe sous les latitudes tropicales, dit maître Courtade en reprenant le récit des faits dont il fut personnellement témoin, une fièvre terrible que les marins ont surnommée le mal d'enfer, et que les médecins appellent la calenture.

Le délire qui accompagne la peste noire, les cauchemars du tétanos, les fureurs de la rage, ne sont rien auprès de cet épouvantable mal.

Il a pour cause les ardeurs perpendiculaires du

Les versements porteront intérêt à 5 0/0 pendant la période des travaux de mise en culture des terres.

Les souscriptions seront reçues chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, banquiers de la Compagnie, 50, rue de Provence, à Paris.

On peut verser à leur crédit dans toutes les succursales de la Banque de France et leur adresser les récépissés. (112)

Nouvelles Diverses.

On lit dans la Nation :

Des journaux persistent à exagérer le chiffre des troupes que nous venons d'envoyer dans notre colonie de Cochinchine. Il ne s'élève qu'à un millier d'hommes environ d'infanterie de marine, expédiés de Toulon sur le Canada pour Alexandrie, où un transport de l'Etat, le Rhône, est désigné pour les emporter à Saïgon. Ces hommes sont simplement appelés à remplacer ceux qui ont plus de deux années de séjour en Cochinchine, et ne constituent donc pas une augmentation de l'effectif actuel de la garnison, jugé suffisant pour maintenir et sauvegarder notre domination.

M. le baron Gros a remis ses lettres de créance le 18 à S. M. la reine Victoria à Windsor, où il avait été invité à passer deux jours.

Le nouvel ambassadeur d'Espagne, M. Isfirtz, a été reçu samedi par M. le ministre des affaires étrangères.

La Stampa, dit qu'un ingénieur anglais a présenté au gouvernement italien un projet, au moyen duquel les locomotives pourraient traverser le mont Cenis, en suivant la route actuelle, sur laquelle seraient placés des rails. Une commission a été nommée pour examiner ce projet.

Une nouvelle fort étrange et cependant authentique, c'est que M. Havin songe à se présenter à Paris contre M. Picard. M. Ferdinand de Lasteyrie se porte décidément contre M. Guyard-Delalain dans la première circonscription de la Seine. M. Dufaure, à qui la candidature contre M. Devinck est offerte, n'est point encore décidé à accepter ; il en est de même de M. Thiers pour Valenciennes. Ni l'un ni l'autre de ces hommes éminents n'a encore rendu sa réponse définitive.

On ignore où s'arrêtera la vitesse de la locomotion rendue plus grande par les inventions successives. Nos pères eussent trouvé insensée la prédiction qui leur aurait montré leurs arrière-neveux faisant le trajet de Paris à Marseille en 18 heures. Aujourd'hui on parle de bien autre chose. Qu'on en juge plutôt par les lignes suivantes que nous trouvons dans la Paix :

Des ingénieurs qui figurent parmi les plus distingués de France, MM. Flachet, Pelet, Lechâtelier,

soleil, la chaleur excessive et permanente de l'atmosphère, qui rarefient le sang et le précipitent avec une incroyable violence au cerveau.

Sur le radeau de la Méduse, il eut pour excitants extraordinaires, la faim, la soif, la terreur.

Nous en fûmes tous atteints les uns après les autres.

Quand je me reporte par le souvenir à cette infernale torture, il me semble que mon sang bout encore dans mes veines, que je respire encore un air embrasé, que ma cervelle se fond, que ma tête est en feu.

Jamais... non jamais, les damnés n'ont souffert un aussi horrible châtement ; c'était quelque chose d'atroce.

On m'a souvent reproché de fuir toute espèce d'entretien au sujet du naufrage de la Méduse, c'est surtout à cause de la calenture que je suis ainsi.

Je n'ose pas même y songer... j'en ai peur. Aujourd'hui cependant, je me suis promis d'écrire mes souffrances, toutes mes souffrances... Allons, mon vieux Courtade, du courage.

Durant le jour, ainsi que dans toutes les graves maladies, nous éprouvons une sorte de calme relatif.

Mais la nuit... ô mon Dieu ! la nuit !

(La suite au prochain numéro.)

Girard et autres, viennent d'approuver un projet de chemin de fer de Paris à Marseille qui réaliserait un progrès qualifié naguère d'impossible. Ils croient que la distance de Paris à Marseille (815 kilomètres) peut être franchie en une heure et demie avec plus d'économie et de sécurité qu'elle ne l'est aujourd'hui en 18 heures ; ils le croient si bien que plusieurs d'entre eux se trouvent parmi les demandeurs en concession. Le projet est déjà sous les yeux de l'Empereur et ne tardera pas, nous assure-t-on, à passer dans le domaine des faits légaux et pratiques.

Le système hydraulique inventé par M. Girard (la substitution du frottement au roulement) est la base du projet que nous annonçons.

La France a publié dernièrement, en tête de ses colonnes, la note que voici :

Plusieurs journaux de Paris et des départements, semblant obéir à un mot d'ordre, ont annoncé ces jours derniers que le tirage de la France a baissé.

Cette nouvelle est fautive, et, en se reproduisant, elle prendrait le caractère d'une concurrence déloyale, justiciable des tribunaux.

Ce qui est vrai, c'est que le tirage de la France a été constamment progressif, depuis son apparition.

Ce qui est vrai, c'est qu'à notre dernier renouvellement, l'augmentation en abonnés a été de 955.

Ce succès constant et rapide nous autorisait, depuis quelque temps déjà, à réclamer la mise en pratique d'une combinaison faite avec M. Dupont, régisseur des annonces de l'Opinion nationale.

Cette combinaison, autorisée par le gérant, M. Guérout, devait réunir la publicité des deux journaux pour l'exploitation des annonces, lorsque la France aurait atteint un chiffre d'abonnés supérieur à 10,000.

Cette condition s'étant réalisée, et le chiffre fixé étant depuis longtemps de beaucoup dépassé, un tarif commun pour l'exploitation des annonces de l'Opinion nationale et de la France, sera mis à exécution à partir du mois prochain.

C'est là le témoignage le plus décisif de la situation commerciale de notre œuvre.

Le Directeur-Gérant,
D'POLLONNAIS.

Chronique Locale.

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul, fixé au jeudi 26, aura lieu ce jour, à l'Hôtel-de-Ville, à 2 heures précises.

Les personnes qui auraient des lots à offrir sont priées de les déposer au siège de la Société, rue du Puits-Tribouillet, ou le jour du tirage à la Mairie.

UN PRÉTENDU FILS DE JECKER. — On nous rapporte, dit l'Espérance du Peuple, que, dans la soirée de dimanche et le lendemain matin, un étranger se disant être le fils de Jecker, le fameux banquier mexicain, s'est présenté chez plusieurs marchands de conserves de Nantes.

Cet inconnu, à l'accent étranger, au teint basané et paraissant âgé de 55 ans, a fait savoir à ces commerçants qu'il était chargé par son père d'acheter des caisses de sardines pour des sommes s'élevant à plusieurs centaines de mille francs, approvisionnement considérable destiné à l'armée française au Mexique.

A l'hôtel où il était descendu, ayant fait connaissance d'un marchand de poissons, et s'étant efforcé de lui inspirer confiance, il est allé avec lui à la banque de Nantes, pour toucher, disait-il, une somme de 500,000 francs qu'il avait versée la veille à la banque de Paris.

La succursale de Nantes, on le devine, n'avait reçu aucun avis d'un versement de cette nature. On n'a pas tardé à concevoir des craintes et le maître d'hôtel a fait surveiller ses démarches. Mardi matin, cet individu ayant manifesté l'intention de se rendre à Saint-Nazaire pour prendre le paquebot en partance, on l'a suivi à la gare, malgré tout ce qu'il

avait adroitement conté et organisé pour détourner les soupçons. Au moment où l'on venait de s'apercevoir enfin qu'on avait affaire à un escroc de la pire espèce, on l'a vainement cherché dans les salles de la gare d'où il avait disparu.

Une entreprise qui a reçu les encouragements unanimes et qui pose ses fondateurs parmi les philanthropes les plus sincères, se recommande aux lecteurs de cette feuille. La compagnie française des cotons algériens n'est pas seulement une bonne œuvre puisqu'elle a pour but de soustraire notre industrie cotonnière à la crise américaine et aux caprices des événements politiques, elle est encore une bonne spéculation dont l'avenir est assuré. Les capitaux donnés à cette société assurent à leur propriétaire une fortune prompte et assise sur des valeurs qui ne peuvent inspirer aucune crainte.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET

Dernières Nouvelles.

Cracovie, 23 février. La situation n'a pas changé. Langiewicz se soutient avec son corps d'armée. Le camp d'Ojcov se reforme.

Les Russes continuent leurs actes de pillage dans les environs de Niechow.

A la nouvelle d'une attaque projetée par les insurgés polonais contre Dobryn, les troupes prussiennes ont pénétré sur le territoire polonais et ont occupé pendant huit heures la ville menacée.

Les ponts du chemin de fer à Kutuc et Piotrkow ont été détruits. Hayas.

CENT MILLE FRANCS A GAGNER POUR 25 C.

Chez les libraires, les débitants de tabac, etc. (de notre ville et de toutes les autres villes de la France), on peut, dès aujourd'hui, se procurer les billets à 25 c. de la Nouvelle Grande Loterie qu'annoncent les journaux de Paris, loterie très-importante (gros lot 100,000 fr.) qui, pour 25 c., fait gagner, parmi ses 275 lots en espèces, un gros lot de 100,000 fr. — Montant total des lots déposés, avant le premier tirage, à la Banque de France, et tirages publics, sous la surveillance de l'Autorité, à Paris, à l'Hôtel de Ville. (114)

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écarls, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph. ; à Cholet, Bontens, ph. (17)

Marché de Saumur du 21 février.

Froment (h. 77 k.)	20 34	Huile de lin	65
2 ^e qualité, de 74 k.	19 55	Paille hors barrière	28 66
Seigle	19 50	Foin	62 70
Orge	12	Luzerne (les 150 k.)	58 50
Avoine (entrée)	8 76	Graine de trèfle	54
Fèves	12 50	de luzerne	50
Pois blancs	18 20	de colza	—
— rouges	16	de lin	—
Cire jaune (50 kil.)	160	Amandes en coques	—
Huile de noix ord.	70	(l'hectolitre)	—
— de chenevis	60	— cassées (50 k.)	65

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		ROUGES (3).	
Coteaux de Saumur (1862)	1 ^{re} qualité 120 à 140	Souzay et environs 1862	1 ^{re} qualité 100 à 115
Id.	2 ^e id. 80 à 85	Champigny, 1862	1 ^{re} qualité 180 à 190
Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id. 80 à 85	Id.	2 ^e id. 120 à 140
Id.	2 ^e id. 75 à 80	Varrains, 1862	1 ^{re} qualité 90 à 120
Saint-Léger et environs 1862	1 ^{re} id. 75 à 80	Bourguell, 1862	1 ^{re} qualité 130 à 140
Le Puy-N. D. et environs 1862	1 ^{re} id. 75 à 85	Id.	2 ^e id. 110 à 120
Id.	2 ^e id. 70 à 75	Restigny 1862	1 ^{re} id. 90 à 100
La Vienne, 1862	1 ^{re} id. 60 à 65	Chinon, 1862 (1)	1 ^{re} id. 95 à 100
Id.	2 ^e id. 55 à 60	Id.	2 ^e id. 80 à 85

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et de M^e TOUCHALEAUME, notaire en la même ville.

ADJUDICATION

Le 15 mars 1863, à midi, En l'étude et par le ministère de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur :

D'UNE SCIERIE MÉCANIQUE

AVEC BAINS PUBLICS, Le tout situé à Saumur, quai Saint-Nicolas, au bord de la Loire, et ci-devant exploité par M. Armand Charnod.

LA SCIERIE COMPREND : Une scie circulaire ; 2 scies pour bois en grume ; Une scie pour bois de sapin ; Grands hangards et vastes terrains.

L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS COMPREND : 19 salles pour bains ordinaires ; 2 salles pour bains de Bâreges ; 2 salles pour bains à vapeur ; Pompe, cuves, baignoires en cuivre et en zinc, pour bains médicaux ; 200 peignoirs ; 500 serviettes ; 98 fonds de bains ; 16 dessus de lits pour bains à vapeur ; 36 tabliers de garçons ; Une charrette pour bains à domicile.

2^e D'UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 40 et 42. Mise à prix de la scierie et des bains 50,000 fr. Mise à prix de la maison. 16,000 fr. S'adresser, pour les renseignements : A M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges ; A M^e LABICHE, avoué poursuivant ; A M^e COULBAULT, avoué à Saumur, syndic de la faillite du sieur Charnod. Pour extrait, dressé à Saumur, le 15 février 1863. (121) Signé : LABICHE.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LANDEAU. Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 23 février courant, le sieur Anatole Landeau, boulanger, demeurant à Saumur, rue du Portail-Louis, n^o 23, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Jules Picherit a été nommé juge-commissaire, et M. Charles Cormery, agent d'affaires, demeurant à Saumur, syndic provisoire de la faillite. Le greffier du Tribunal, Th. BUSSON. (122)

ON DEMANDE A RENTE VIAGÈRE

Les sommes ci-après : 2,000 fr., 4,000 fr., 6,000 fr. et 12,000 fr. On offre toutes les garanties hypothécaires désirables. (223)

A VENDRE UN BILLARD

Avec tous ses accessoires. S'adresser à M. Duruy, à la Croix-Verte, café du Bon-Coin. (93)

A VENDRE

Une JOLIE JUMENT de selle, 6 ans, race de Tarbes. S'adresser à M. Simon, rue Petite Bilange, n^o 15. (118)

M. GIRARD FILS, M^e DE BOIS

Et de charbon de bois, Place de la Grise, à Saumur, Vient de joindre à son commerce le charbon de terre anglais de Cardiff et Merthyr, de 1^{re} qualité, brûlant sans fumée ni odeur. M. Girard rappelle aux propriétaires de vignes qu'il a toujours en magasin un grand choix de CHARNIERS 1^{re} qualité, de 1 m. 50 c. et 1 m. 66 c., à des prix très-modérés. M. Girard est assuré d'avance de pouvoir satisfaire les personnes qui voudront bien s'adresser à lui.

ON DEMANDE à traiter d'une étude d'huissier. S'adresser au bureau du journal.

UNE PERSONNE, connaissant très-bien la MEUNERIE, désire s'associer dans un moulin des environs de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

MOYEN INFAILLIBLE pour combattre la maladie de la vigne. SOUFRE SUBLIMÉ et LAVE, chez M. A. PIE fils droguiste.

M^{me} GUYARD-WARY, dentellière, rue de Chouetterie, 19, demande une APPRENTIE dentellière.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, PETITE MAISON, Sur terrasse et jardin, avec cour écurie et remise. Située près la rue du Collège. S'adresser à M. LATRAU jeune.

DOCUMENT PRÉSENTÉMENT

Ou pour la Saint-Jean, **UNE MAISON** Située quai de Limoges, composée d'une boutique, trois chambres, grenier et cave. S'adresser à M. VOISIN, couvreur, rue du Portail-Louis. (51)

DOCUMENT PRÉSENTÉMENT

UNE MAISON, avec remise et écurie, située rue Saint-Nicolas, occupée précédemment par le Comptoir d'escompte. S'adresser à M. FOUCHER, propriétaire, rue de Bordeaux, 52. (657)

MAISONS A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean, Avec PETITS JARDINS, rue St-Lazare et sur le Champ-de-Foire. S'adresser à MM. Sergé et Saulnier. (52)

A LOUER

En totalité ou par parties, UNE GRANDE MAISON, rue Saint-Nicolas, n^o 1. S'adresser à M^{me} veuve BOURGEOIS.

MAISON A LOUER

PRÉSENTÉMENT. Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin. S'adresser à M. Javaud, libraire, à Saumur. (419)

DÉPOT DE SOUFRE

Pour le soufrage des vignes, Chez M. PERALO, A 50 fr. les 100 kilogrammes.

Medailles aux Expositions Universelles de 1855 et 1862 et aux Expositions de Dijon et de Toulouse de 1858
BANDAGES HERNIAIRES
DE MM. WICKHAM frères, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 46, à PARIS.
Seul dépôt à Saumur, chez M. LARDEUX, coutelier et bandagiste, successeur de MM. ROY frères.
Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. (75)
PRIX MODÉRÉS.

Maison LETELLIER, à Rouen
CHOCOLATS hygiéniques PHARMACIENS
DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'EUROPE
Préparés sous la garantie d'une Commission de Surveillance
CHOCOLATS ALIMENTAIRES au Maragnan, au Caraque, à la Vanille, en bouchées, en briquettes.
CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.
ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.
Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies ; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

M. GARREAU-MURAY,
Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.
Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS
Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.
Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration ; 2^o économie de moitié ; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce ; goût exquis ; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS
Nous avons fait nos CHOCOLATS DES TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité ; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil ; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécale, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

LA FRANCE

GRAND JOURNAL DU SOIR, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, LA FRANCE EST AUSSI UN JOURNAL AGRICOLE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

Directeur-Gérant : M. D. POLLONNAIS, membre du Conseil-Général des Alpes-Maritimes.

LA FRANCE, fondée par une réunion de Sénateurs, de Députés, de membres de l'Institut, des Conseils-Généraux et des Chambres de commerce, a atteint en moins de deux mois un développement qui atteste la puissance des idées libérales et conservatrices qu'elle représente.

La politique qu'elle a soutenue avec une loyale indépendance dans ses questions intérieures et extérieures s'est trouvée conforme à celle que le Gouvernement Français a adoptée.

LA FRANCE a inséré déjà une série de lettres adressées à son rédacteur en chef, sur les sujets les plus importants, par M. le Vicomte de LA GUERONNIÈRE, Sénateur, dont les inspirations et la collaboration sont acquises au journal.

Des travaux scientifiques et littéraires de la plus haute portée, sont régulièrement publiés par des membres de l'Institut et des écrivains éminents.

LA FRANCE publie régulièrement : Le samedi soir, sa Semaine scientifique, par M. FIGUIER ; Le dimanche, un feuilleton de Critique théâtrale, par M. FIORENTINO ; Le lundi, une Causerie de la semaine, par M. HENRY DE PÈNE ; Tous les jours, un Bulletin agricole, commercial et industriel, par M. A. JOURDIER DECROMBÈQUE ; Les autres jours de la semaine, un feuilleton-roman.

Après la Maison Rose, qui est en ce moment en cours de publication, viendront successivement : La comtesse Sylvia, par M. Paul DELTUF ; Les Jaloux, par M. DE GONDRE COURT ; La belle Venetia, par M. REYNOLDS ; Un roman par M. L. GOZLAN.

APRÈS TROIS MOIS D'EXISTENCE, LE TIRAGE NORMAL DE LA FRANCE EST ARRIVÉ AU CHIFFRE DE 15.000.

On s'abonne aux Bureaux du journal LA FRANCE, n^o 10, Faubourg Montmartre, à Paris. — Envoyer un mandat sur la poste ou sur Paris, à vue, à l'ordre du Directeur-Gérant. — On s'abonne aussi chez tous les Libraires et aux Bureaux des Messageries.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

PARIS :		DÉPARTEMENTS :	
3 mois	13 fr. 50	3 mois	16 fr. »
6 mois	27 »	6 mois	32 »
1 an	54 »	1 an	64 »

Pour l'étranger, ajouter les frais de poste au prix de l'abonnement. Pour les ANNONCES, s'adresser aux Bureaux du journal, ou à M. DUPORT, Régisseur des ANNONCES de LA FRANCE et de L'OPINION NATIONALE, rue Coq-Héron, 5, à Paris.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 FÉVRIER.			BOURSE DU 23 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	69 50	» 10	» »	69 70	» 20	» »
4 1/2 pour cent 1852	98 60	» »	» 10	98 50	» »	» 10
Obligations du Trésor	455 »	» »	» »	» »	» »	» »
Banque de France	3365 »	» »	» 15	3370 »	» 5	» »
Crédit Foncier (estamp.)	1435 »	» »	» 62 50	1435 »	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau	1350 »	» »	» 60 »	1350 »	» »	» »
Crédit Agricole	740 »	» »	» 25 »	745 »	» 5	» »
Crédit Mobilier	1155 »	» »	» 10 »	1167 50	12 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris	682 50	» »	» 15 »	690 »	7 50	» »
Orléans (estampillé)	1100 »	» »	» »	1097 50	» »	» 2 50
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	837 50	» »	» »
Nord (actions anciennes)	1027 50	» »	» 2 50	1023 75	» »	» 3 75
Est	547 50	2 50	» »	550 »	2 50	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	1170 »	» »	» 10 »	1175 »	5 »	» »
Midi	780 »	» »	» 10 »	780 »	» »	» »
Ouest	552 50	» »	» 7 50	560 »	7 50	» »
Genève	397 50	» »	» 5 »	397 50	» »	» »
Dauphiné	387 50	» »	» »	385 »	» »	» 2 50
Ardennes	442 50	» »	» 7 50	442 50	» »	» »
Algériens	» »	» »	» »	» »	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz	1660 »	» »	» 10 »	1675 »	15 »	» »
Canal de Suez	492 50	» »	» 2 50	492 50	» »	» »
C ^e Transatlantique	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Autrichiens	506 25	» »	» 3 75	510 »	3 75	» »
Sud-Autrich.-Lombards	575 »	» »	» 7 50	580 »	5 »	» »
Victor-Emmanuel	370 »	» »	» »	370 »	» »	» »
Russes	422 50	» »	» 1 25	423 75	1 25	» »
Romains	371 25	» »	» 7 50	372 50	1 25	» »
Crédit Mobilier Espagnol	820 »	» »	» 25 »	840 »	20 »	» »
Saragosse	672 50	» »	» 10 75	682 50	10 »	» »
Portugais	496 25	» »	» 1 25	495 »	» »	» 1 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garantis par l'État, remboursables à 500 fr.
Nord 313 75 » » » » 315 » » » »
Orléans 310 » » » » 308 75 » » » »
Paris-Lyon-Méditerranée 303 75 » » » » 303 75 » » » »
Ouest 298 75 » » » » 297 75 » » » »
Midi 300 » » » » 301 25 » » » »
Est 297 50 » » » » 300 » » » »

Saumur, P. GODET, imprimeur. Certifié par l'imprimeur soussigné,